



## CONDITIONS GENERALES DES ACTIVITES EXTRASCOLAIRES

Pour les activités extrascolaires, l'année scolaire est divisée en deux semestres :

- **Semestre 1** : du 28 août au 15 décembre 2023
- **Semestre 2** : du 8 janvier au 21 juin 2024

Une inscription à une activité au Semestre 1 sera reconduite au Semestre 2 sauf annulation proactive de votre part (voir ci-dessous).

### Inscriptions

Veuillez noter que les places seront attribuées selon le principe du premier arrivé, premier servi. Si les demandes dépassent le nombre de places disponibles, les élèves seront placés sur une liste d'attente. Certaines activités peuvent nécessiter un nombre minimum d'élèves ; le département extrascolaire se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre minimum requis n'est pas atteint.

### PREMIERE ETAPE : PASSEZ EN REVUE LES ACTIVITES PROPOSEES

**A partir du 19 juillet** : Veuillez consulter notre brochure des activités extrascolaires 2023-2024 et les programmes par section pour prendre connaissance des activités proposées. Vous trouverez ces informations sur notre page [cdl.ch/extracurricular](http://cdl.ch/extracurricular) et sur notre application CDL News.

### DEUXIEME ETAPE 2 : INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront ouvertes sur [SchoolsBuddy](#) et les demandes par email ne seront pas prises en compte. Seules les annulations doivent être annoncées par e-mail (voir ci-dessous). Veuillez noter que ces processus sont entièrement automatisés via [SchoolsBuddy](#), sauf pour les annulations, que les parents/tuteurs doivent signaler proactivement (voir ci-dessous).

### Dates importantes pour le premier semestre

- **Le 7 août à 9h30**, les identifiants sont envoyés aux nouveaux parents pour se connecter au portail [Schools Buddy](#).
- **Le 8 août** : Ouverture des inscriptions.
- **Du 8 au 14 août** : Veuillez noter que pendant cette période, l'activité est sélectionnée mais pas encore confirmée.
- **À partir 15 août** : Pendant cette période, le système attribuera automatiquement les demandes collectées depuis le 9 août selon le principe du "premier arrivé, premier servi". Vous recevrez une notification automatique de la part de [SchoolsBuddy](#) pour confirmer votre inscription en fonction des disponibilités.
- **Le 27 août** : Clôture des inscriptions
- **Du 28 août au 10 septembre** : Période de changement. Pendant cette période, vous aurez la possibilité de changer d'activité.



### Dates importantes pour le second semestre

- **Du 4 décembre au 15 décembre** : Période d'annulation. Les annulations ne seront acceptées que par écrit en envoyant un courriel à [extracurricular@cdl.ch](mailto:extracurricular@cdl.ch). Veuillez noter que si vous n'annulez pas l'activité, nous supposerons que vous souhaitez continuer, et votre enfant sera automatiquement inscrit pour le Second semestre.
- **Du 16 décembre 2023 au 7 janvier 2024** : Inscriptions ouvertes. Vous pouvez demander à ce que votre enfant rejoigne une activité via [SchoolsBuddy](#).
- **Du 8 janvier au 21 janvier 2024** : Période de changement. Pendant cette période, vous pourrez changer d'activité.

### Nombre de leçons

Le programme est divisé en deux semestres (voir "Dates importantes" ci-dessus). En raison de la durée différente de chaque semestre (le Premier semestre est plus court que le second), des prix différents s'appliquent, veuillez consulter ces informations sur les programmes disponibles. Si une activité est manquée en raison de l'indisponibilité de l'enseignant, le cours sera remplacé par un enseignant suppléant ou annulé. En cas d'annulation, aucun remboursement ou ajustement des coûts ne sera effectué. L'inscription aux activités se fait pour le semestre ; les parents qui souhaitent poursuivre une activité pour toute l'année scolaire, n'ont pas besoin de renouveler leur inscription d'un semestre à l'autre.

### Avis d'annulation

Le département extrascolaire s'engage à assurer un minimum de 30 cours pendant l'année scolaire. Les nouvelles inscriptions ne seront acceptées que pendant les périodes mentionnées ci-dessus dans la section intitulée "Dates importantes". Si vous décidez d'annuler une leçon pour toute autre raison que médicale, il n'y aura malheureusement aucun remboursement possible. Pour annuler, veuillez envoyer un courriel à [extracurricular@cdl.ch](mailto:extracurricular@cdl.ch).

### Contact

Pour plus d'informations, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : [extracurricular@cdl.ch](mailto:extracurricular@cdl.ch).